

Proposé par M. Tardif, secondé par M. Southam,

Il est résolu,—Que le Comité demande l'autorisation de la Chambre de siéger pendant que la Chambre délibère, lorsque ceci s'avère nécessaire afin de satisfaire les témoins.

Proposé par M. Tardif, secondé par M. Pigeon,

Il est résolu,—Qu'une autorisation soit demandée à la Chambre d'imprimer de tels documents et témoignages que le Comité peut ordonner.

Proposé par M. Olson, secondé par M. Kelly,

Il est résolu,—Que le Comité imprime 750 exemplaires en anglais et 250 en français des procès-verbaux et témoignages.

Il est convenu que le quorum du Comité demeure de (20) membres.

Le président présente les témoins et M. Anderson a fait une déclaration concernant l'industrie du tabac.

Le Comité interroge ensuite les témoins.

Il est convenu que M. Anderson joigne à son témoignage une liste du personnel du ministère de l'Agriculture se consacrant à la recherche du tabac.

A 10 h. 45 du matin, le Comité s'ajourne jusqu'à convocation du président.

Le secrétaire du Comité,
D.-E. Lévesque.